

Direction Europe International

Service international - Via le monde

15-01

RAPPORT À LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 7 décembre 2023

OBJET : PROGRAMME JER'EST 2022-2024 – SOUTIEN AU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL AL BUSTAN À JÉRUSALEM EST – SUBVENTION 2023 AU RÉSEAU DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE POUR LA PALESTINE (RCDP)

Depuis 2019, le Département participe avec 21 autres collectivités françaises (dont 4 communes de la Seine-Saint-Denis) au programme JER'EST, coordonné par le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCDP) avec le soutien de la Délégation de l'Action Extérieure des Collectivités territoriales du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Ce dernier subventionne le programme pour le même montant que le total des apports des collectivités locales.

Ce programme a pour objectif de soutenir les actions du centre social et culturel Al-Bustan, situé à Jérusalem Est, dans les domaines culturels, sportifs et sociaux et proposer aux jeunes du quartier des formations qualifiantes, des perspectives personnelles. Il est également souhaité qu'ils et elles participent au développement et à la diversification des activités du centre, en toute autonomie.

Créé en 2012, le centre Al-Bustan est situé dans le quartier Silwan, reconnu par le Bureau Central des Statistiques israélien comme étant le quartier le plus défavorisé de Jérusalem. Réunissant au départ des familles expulsées de leurs logement ou menacées d'expulsion, le centre social et culturel Al Bustan propose désormais à plus d'un millier d'enfants, de jeunes et de familles des activités culturelles, sportives, des camps d'été ou encore du soutien scolaire. Aujourd'hui, il rayonne sur l'ensemble du quartier Silwan (55 000 habitants) où il joue un rôle social, de solidarité et de soutien psychologique auprès des familles.

Dans le prolongement du JER'EST 1 (2019-2021), le deuxième programme triennal JER'EST 2022-24, se fonde sur trois axes : un axe de travail sur l'accompagnement des femmes autour de la question du soin, un axe d'échanges culturels et un axe de rencontres de jeunes. La Seine-Saint-Denis a proposé de s'inscrire principalement dans l'axe de travail sur l'accompagnement des femmes. Ainsi, le Département a invité les psychologues et assistantes sociales du Centre Al Bustan aux formations proposées à Djénine dans le cadre



du programme « *Pour des territoires protecteurs des femmes victimes de violence* », en lien avec la municipalité de Djénine.

Une première réunion s'est tenue en 2022 entre le Centre social Al Bustan et la municipalité de Djénine afin d'accueillir une ou deux assistantes sociales ou psychologues à suivre les formations proposées par l'Observatoire de lutte contre les violences faites aux femmes à Djénine. En raison d'un contexte sécuritaire difficile à Djénine, ces formations n'ont pu avoir lieu. Néanmoins le Département a continué de tisser des liens étroits avec les villes et associations du territoire qui soutiennent le programme JER'EST, pour mieux coordonner et valoriser ce projet inédit auprès de nos habitants.

En conséquence, il est proposé de soutenir le programme triennal JER'EST 2022-2024, à travers le versement de la deuxième tranche annuelle de 5 000 euros.

Je vous propose :

- D'ATTRIBUER une subvention de 5 000 euros au Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCDP) dans le cadre du projet Jer'Est 2022-2024 pour soutenir les activités du centre social culturel Al Bustan à Jérusalem-Est au titre de 2023.

Pour le président du Conseil départemental,
et par délégation,
le conseiller départemental délégué,

Abdel Sadi

Délibération n° 15-01 du 7 décembre 2023

PROGRAMME JER'EST 2022-2024 – SOUTIEN AU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL AL BUSTAN À JÉRUSALEM EST – SUBVENTION 2023 AU RÉSEAU DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE POUR LA PALESTINE (RCDP)

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil général n°97-VI-02 du 24 juin 1997, relative à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de coopération décentralisée et de paix,

Vu la délibération du Conseil départemental n°2021-VII-24 du 1^{er} juillet 2021 lui donnant délégation,

Sur le rapport du président du Conseil départemental,

après en avoir délibéré,

- ATTRIBUE une subvention de 5 000 euros au Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCDP) dans le cadre du projet Jer'Est 2022-2024 pour soutenir les activités du centre social culturel Al Bustan à Jérusalem-Est au titre de 2023.

Pour le président du Conseil départemental,
et par délégation,

Adopté à l'unanimité :	Adopté à la majorité :	Voix contre :	Abstentions :
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

